

La nouvelle loi va museler la presse au Burundi, affirme HRW

PANA, 14 avril 2013 New York, Etats-Unis - Human Rights Watch (HRW) a affirmé que l'adoption du nouveau code de la presse, voté le 3 avril par l'Assemblée nationale du Burundi, "constitue une tentative d'entraver la liberté de la presse et l'indépendance du journaliste". Dans un communiqué publié à New York et transmis à la PANA, l'organisation de protection des droits de la presse a indiqué que le Sénat et le président devraient éliminer cette version du projet de loi, qui va saper les acquis de combats épiques livrés par les populations du Burundi pour les libertés fondamentales. D'après HRW, les articles de la version adoptée par l'Assemblée nationale vont sévèrement restreindre la liberté des journalistes de couvrir les événements au Burundi. Elle va, entre autres choses, saper la protection des sources, limiter les sujets que les journalistes pourront aborder, imposer de nouvelles amendes à l'encontre de ceux reconnus coupables d'avoir enfreint la loi et exiger des journalistes un minimum de niveau d'études et d'expérience professionnelle. "Cette loi est une tentative de s'en prendre contre les journalistes après l'échec du harcèlement persistant et de l'intimidation de les réduire au silence", a déclaré le directeur pour l'Afrique de HRW, Daniel Bekele. HRW indique que le projet de loi est particulièrement inquiétant avec la perspective des élections prévues en 2015. L'ONG estime que les journalistes et les autres supposés critiques du gouvernement ont subi un harcèlement et des menaces répétées durant la période électorale de 2010. La liberté d'expression est garantie par la Constitution du Burundi et par les conventions régionales et internationales dont la Charte africaine pour les droits de l'Homme et des peuples, ratifiée par le Burundi.